

Communauté de Communes Monts de Flandre - Plaine de la Lys

Questionnements - Démarche

Cette première étape doit permettre de clarifier la question initiale et de choisir une démarche adaptée.

Objectifs de l'Etape 1 : Effet miroir

Cette première fiche de suivi répond à deux objectifs :

- . clarifier la question initiale des élus
- . proposer une méthode de travail commune

Au travers des premiers entretiens avec les élus, il s'agit de questionner les raisons de la demande initiale, pour en faire émerger les grands enjeux et les pistes de réflexion.

Dans un deuxième temps, le CAUE propose une démarche d'appui à la maîtrise d'ouvrage progressive, en 4 phases complémentaires, allant du diagnostic au suivi des actions sur le terrain.

Question initiale

Préparer un cahier des charges préalable à l'élaboration d'un PLU intercommunal.

Eléments de contexte

PLU : une compétence intercommunale

La Communauté de Communes des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys, fait appel au CAUE, pour proposer une méthode de travail préparatoire à un PLU Intercommunal, dont elle a compétence.

Les volontés communales de révision des POS, renforcent l'opportunité d'une dynamique intercommunale de concertation à venir avec l'établissement du futur SCOT.

Une bonne expérience intercommunale

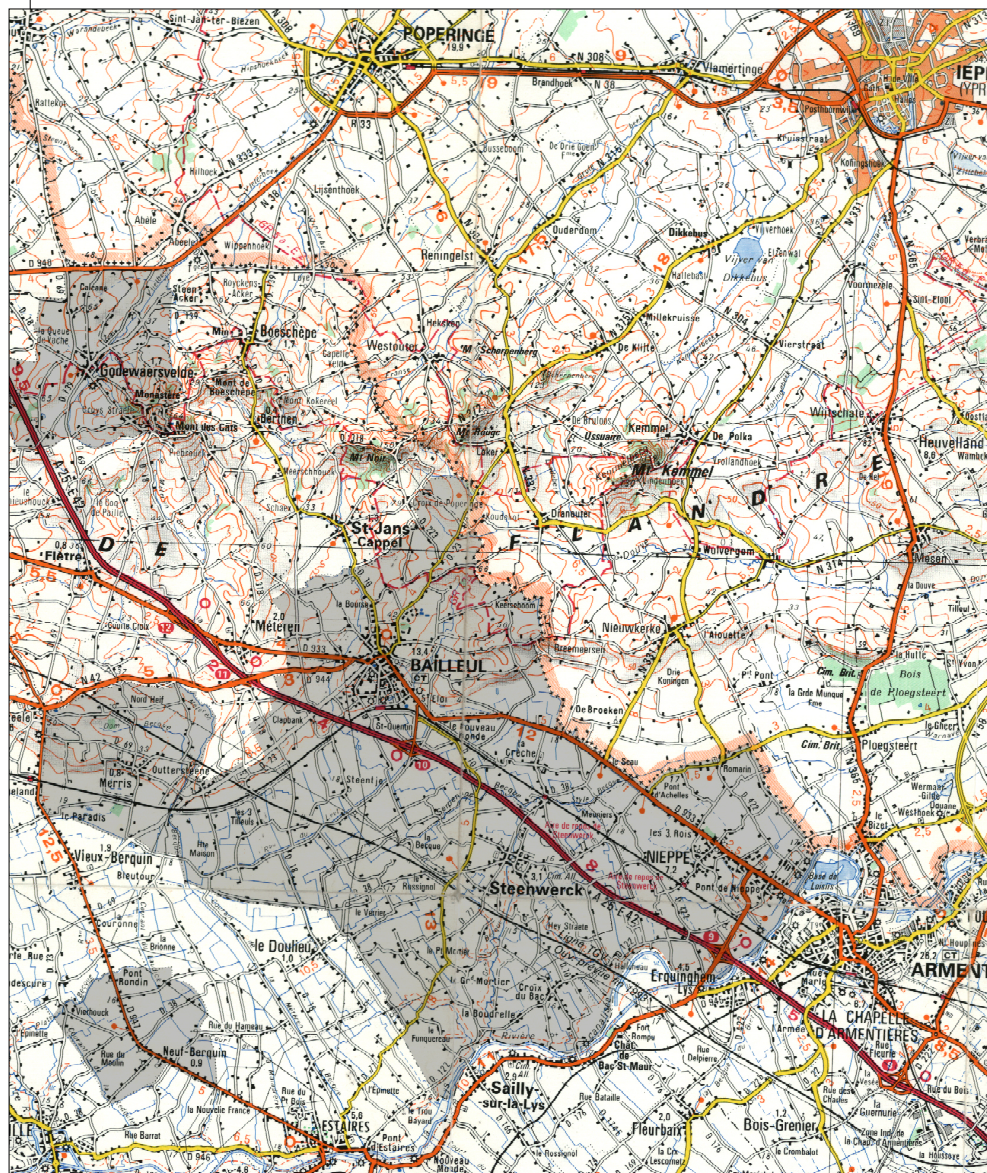
La collaboration intercommunale se nourrit d'une expérience renforcée, au travers de divers projets de regroupements ou études intercommunaux:

- . le périmètre SAGE de la Lys
- . le périmètre d'étude du Pays du Coeur de Flandre
- . le périmètre ex-PNR
- . les espaces publics remarquables (PRR)
- . le Projet de développement des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys
- . le Dossier de Pays du Coeur de Flandre

Enjeux à respecter

Le Projet de développement des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys à dégager des enjeux encore valables, auxquels les communes de la Communauté de Communes peuvent encore se référer.

- . *maîtriser les flux,*
- . *un bassin de vie, vivant partout et pour tous,*
- . *jouer la complémentarité Monts/Plaine.*



L'éclatement du territoire : handicap ou opportunité ?

L'intercommunalité et son territoire

Comment équilibrer le développement local intercommunal ?

Le territoire intercommunal articule des paysages exemplaires remarquables. Il nécessite une analyse partagée/comparée :

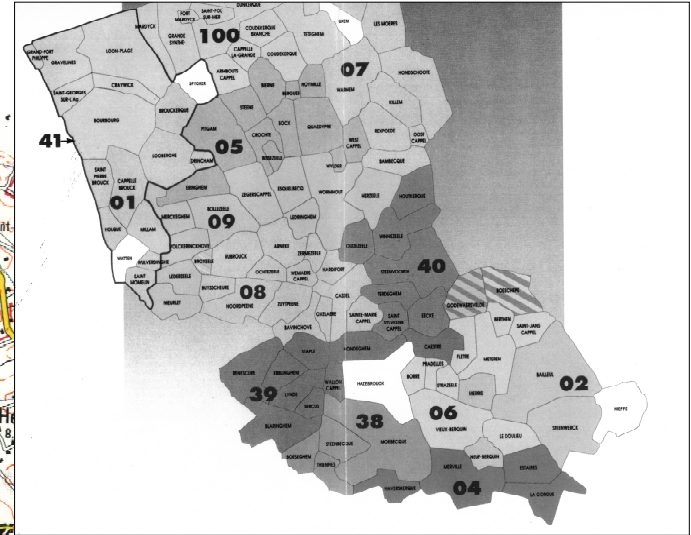
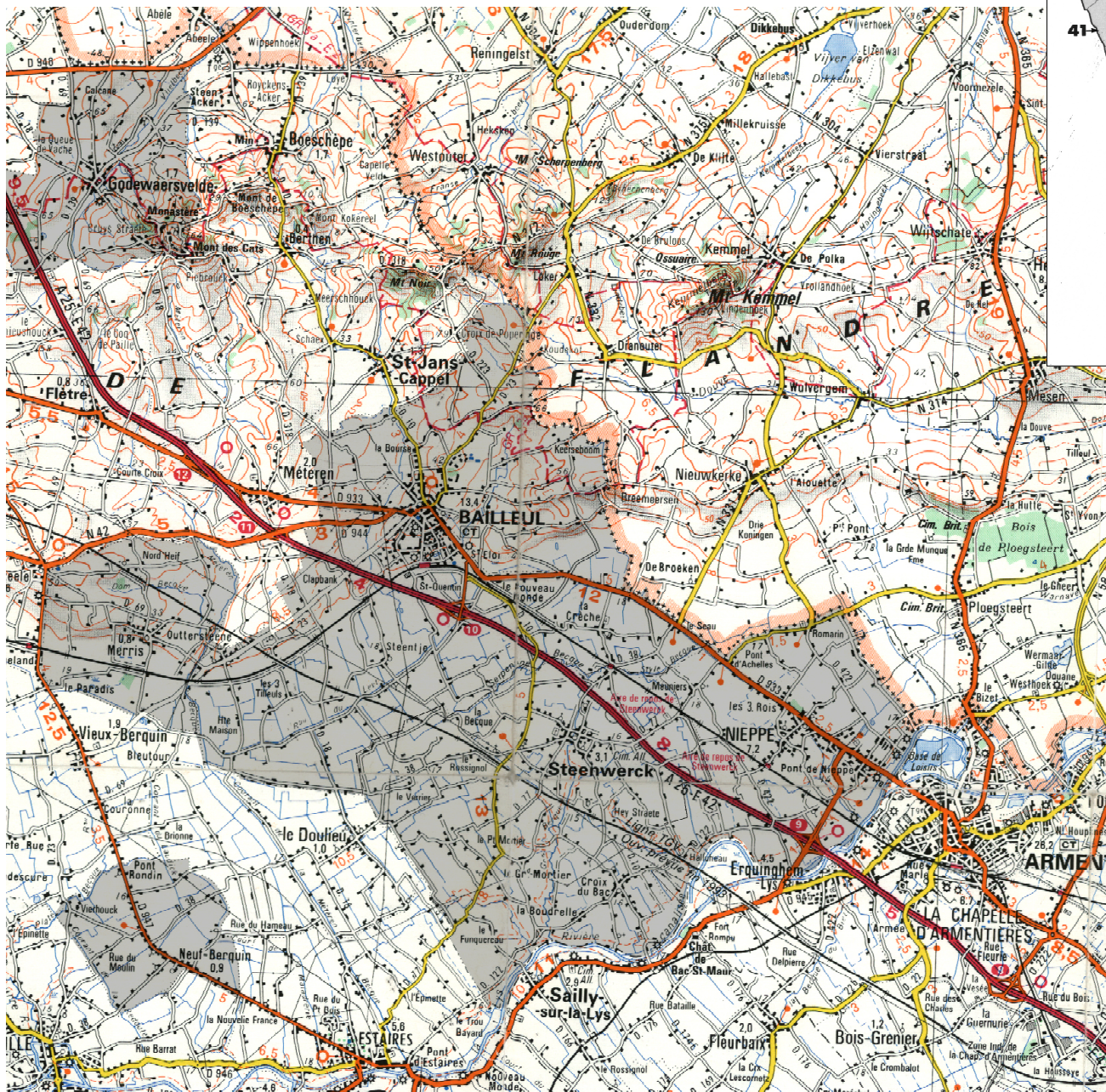
- . Modes de vie et pratique du paysage des Monts ?
- . Modes de vie et pratique du paysage de la Plaine ?
- . Mode de vie entre des paysages variés ?

Intercommunalité et structures urbaines

Comment gérer ensemble ? Quels projets communs ?

L'éparpillement des communautés de vie regroupe des "noyaux urbains" disparates, des relations particulières à chaque site :

- . Villages et inscription dans le site
- . Faubourgs et pression foncière
- . Bourgs et bassin de vie



Quel mode de vie, en Coeur de Flandre ?

Préparer le SCOT

Quels outils d'action intercommunale ?

Poser les bases d'un PLU Intercommunal permet de préparer les outils et les méthodes nécessaires à la future mise en place du SCOT.

Capitaliser les expériences : les méthodes et les équipes

Concertation communale : du FACV au FAN

Quel enseignement retirer des démarches précédentes ?

Toutes les communes ont développé ou développent à nouveau une démarche de réflexion globale, à l'échelle du territoire communal, au travers des politiques du Conseil Général (FACV puis FAN).

Il semblerait opportun de réunir l'ensemble des bureaux d'études travaillant ou ayant travaillé sur des communes du territoire intercommunal.

Concertation intercommunale : le PDR

Où se situe le nouveau lieu des échanges ? Comment prolonger les échanges ?

Le Projet de Développement Monts de Flandre - Plaine de la Lys a nourri une expérience et des enjeux fondamentaux :

- . maîtriser les flux,
 - . un bassin de vie, vivant partout et pour tous,
 - . jouer la complémentarité Monts/Plaine.
- La dynamique engagée peut être entretenue.

Exprimer l'intention de projet
Valider une méthode de travail

De la question initiale à la démarche

Dans le cadre de ses missions de conseil, le CAUE répond à votre demande à travers cette FICHE N°1. Au travers des premiers entretiens, il s'agit d'analyser ensemble la demande initiale, pour en faire émerger les enjeux.

Ce rapport d'étape retranscrit l'élargissement de la question initiale et les enjeux retenus, lors des réunions du comité de pilotage.

L'Etape 1 doit valider les objectifs et la démarche de travail à suivre.

Démarche d'appuis en 4 étapes

Etape 2

Cette deuxième étape vous permet de partager une lecture de vos lieux de vie et d'en dégager les enjeux.

Vers un DIAGNOSTIC PARTAGE

FICHES 2

Réaliser un document référent croisant les regards d'élus, d'usagers, de techniciens. Le CAUE propose 4 niveaux de perception : la ville et son territoire, la ville et son site, la ville et sa structure, la ville et ses éléments.

Etape 3

Cette troisième étape vous permet d'élaborer votre vision politique et de décider des grandes orientations d'aménagements.

Etablir les FONDEMENTS politiques

FICHES 3

A partir des éléments du diagnostic partagé, vous devrez identifier les principes de précaution, de préservation, de valorisation et d'usage attachés au mode de vie de la commune. Vous déterminerez les grandes orientations politiques d'aménagement ou de sensibilisation.

Etape 4

Cette quatrième étape vous permet de préparer les actions et de les organiser dans le temps (agenda et phasage).

Préparer les ACTIONS

FICHES 4

Dans le cadre de la stratégie retenue, vous établirez des "fiches actions" relatives aux différents projets d'aménagement ou de sensibilisation que vous souhaiteriez développer : priorités, publics, objectifs, moyens nécessaires, ...

Etape 5

Cette dernière étape vous permet de développer des moyens continus d'analyse et de connaissance de votre cadre de vie, pour des opérations ultérieures.

Organiser un outil d'EVALUATION

FICHES 5

Suivre l'évolution des projets d'aménagement ou de sensibilisation. Les "Cahiers d'observation" recensent les nouveaux usages induits par les réalisations et préconisent les ajustements ou compléments nécessaires.

Modalités d'accompagnement - Partenariats potentiels

Adhérents du CAUE : Formation

Dans le cadre de ses missions de formation, le CAUE propose une participation de ses adhérents aux Ateliers qu'il souhaite développer.

Mutualiser les expériences d'aménagement

Le CAUE propose 3 Ateliers thématiques regroupant élus, techniciens, professionnels, chercheurs. Il s'agit de réunir les communes adhérentes autour de leurs problématiques communes, en cours d'élaboration ou non, afin d'élargir les débats, de croiser les expériences.

Convention d'appuis proposée

Dans le cadre d'une convention entre la commune et le CAUE du Nord, ce dernier se propose d'accompagner le groupe de réflexion tout au long de la démarche, de l'étape du diagnostic à la rédaction des "fiches actions".

Vers une dynamique Intercommunale

Les procédures "FAN - cadre de vie", du Conseil Général permettent d'amorcer des dynamiques de réflexion sur la ville, vers les PLU. Le CAUE propose de jouer un **rôle de médiateur**, entre les élus et les bureaux d'étude :

- . proposer des outils méthodologiques d'aide à la décision.
- . faire émerger les enjeux et principes préliminaires à la commande publique
- . faire valider le résultat du travail de chacune des étapes d'appuis



Ce que l'on retient de la première étape...

Etape 1 - De l'écoute à la démarche retenue :

Sujet

Préparer un cahier des charges préalable à l'élaboration d'un PLU intercommunal.

Enjeux

Maîtrise des flux/Bassin de vie vivant/Complémentarité Monts-Plaine

Objectifs du travail

Capitaliser les expériences, les méthodes et les équipes.

Gérer ensemble le développement intercommunal.

Mode de vie, en Coeur de Flandre.

. Rapports d'étape 1 du CAUE : Enjeux/Démarche retenus : **FICHES 1**

Etape 2 - DIAGNOSTIC : "Comprendre les enjeux"

1. Réunir le Comité de pilotage et les moyens nécessaires.

2. Dégager les enjeux d'aménagement, selon les 4 niveaux de lecture.

3. **Valider les grands principes d'identité sur le territoire.**

. Rapports d'étape 2 du CAUE : Les 4 Niveaux de perception **FICHES 2**

Etape 3 - STRATEGIE : "Choisir des priorités..."

1. Etablir des questionnaires "postulats d'orientations stratégiques".

2. Regrouper les stratégies et leurs enjeux, selon 4 niveaux de perception.

3. **Valider les grandes orientations de l'action politique.**

. Rapports d'étape 3 du CAUE : Les 4 Niveaux d'action **FICHES 3**

Etape 4 - ACTIONS : "Organiser les moyens..."

1. Hiérarchiser les actions et leurs principes.

2. Etablir les critères et modalités de choix des Bureaux d'études.

3. **Valider les grands principes d'action.**

. Rapports d'étape 4 du CAUE : Les Chartes d'action **FICHES 4**

Etape 5 - EVALUATION : "Mesurer l'impact..."

1. Evaluation communes des actions.

2. Ajuster ou compléter les actions.

3. **Réaliser l'analyse et la diffusion des études successives.**

- Rapports d'étape 5 du CAUE : Les Cahiers d'observation **FICHES 5**

Perspectives attendues...

A. Préparer les bases d'un PADD Intercommunal

1. Mener un audit préalable avec le CAUE, par Communes

2. Articuler les "FAN-Cadre de vie" de l'Intercommunalité

3. Faire partager les "FAN-Cadre de vie" communaux, à l'Intercommunalité

4. Préparer les conditions d'un FAN Intercommunal

B. Les Ateliers du CAUE - Formation continue

1. **Atelier "Cultures urbaines".**

Communautés de vie et Types d'implantation : "Culture et territoires"

2. **Atelier "Entre ville et campagne".**

Le territoire du SCOT : un mode d'habitat et d'organisation particulier

3. **Atelier "Mode de vie et proximité".**

Déplacements, équipements communaux et intercommunaux.

Animateur de Pays

Conseil Général

Architectes des Bâtiments de France

Loi SRU :

Loi de Solidarité et Renouveau Urbain

SCOT :

Schéma de COhérence Territoriale

PLU :

Plan Local d'Urbanisme

PADD :

Projet d'Aménagement et de Développement Durable

FAN :

Fond d'Aménagement du Nord

Compte rendu d'étape, ce document retranscrit l'évolution des premiers entretiens avec les représentants de la Communauté de Communes des Monts de Flandre et Plaine de la Lys, en trois étapes: La première partie pose les éléments du contexte local, de la question initiale aux ambitions plus implicites de la Communauté de Communes.

La seconde partie joue un rôle "d'effet miroir". Il s'agit de mettre en exergue les grands enjeux abordés, lors des débats, tout en les situant sur le territoire intercommunal.

Enfin, la troisième partie expose la démarche d'appui du CAUE, en 4 temps. Celles-ci tendent à faciliter l'expression des intentions de projet puis des principes préalables au bon établissement d'un cahier des charges d'action.

Etudes Intercommunales :

. le périmètre SAGE de la Lys

. le périmètre d'étude du Pays du Coeur de Flandre

. le périmètre ex-PNR

. les espaces publics remarquables

. le Projet de développement des Monts de Flandre

et de la Plaine de la Lys

. le Dossier de Pays du Coeur de Flandre

Etudes Communales - FACV/FAN :

Bailleul ; Godewaersvelde; Merris; Neuf-Berquin;

Nieppe; Steenwerck

Territoire :

Bailleul ; Godewaersvelde; Merris; Neuf-Berquin;

Nieppe; Steenwerck;

Flandre intérieure; Canaux; Monts de Flandre; Plaine

de la Lys

Site :

Rapport à l'eau ; Zones humides; Canaux; Becques;

Lys

Structure urbaine :

Villages; Fermes; Ville historique; Centre bourg;

Faubourgs; Places; Espace public central;

Stationnement;

Éléments urbains :

Place du piéton; Plateforme d'échange; Implantations

d'activités;

Identités communales;

Démarche :

PADD; PLU; ZPPAUP; FAN; SAGE; Pays; SCOT;

PDR

Partenaires

Sigles/Lexique

Résumé

Autres Etudes

Mots-clés

CAUE du Nord.

